

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Veillez s.v.p., inscrire votre nom tel que vous voulez qu'il apparaisse sur votre certificat

ID de membre canfitpro:

Mlle Mme M Dr

Nom Prénom Initiales

Adresse postale Adresse courriel - Obligatoire

Ville Province Code postal Pays

Téléphone (domicile) Téléphone (bureau) Téléphone cellulaire

Date de naissance (jour/mois/année) - Obligatoire Centre ou entreprise Titre (instructeur, entraîneur personnel)

Veuillez m'inscrire au cours de Coach en alimentation et perte de poids de canfitpro

Identité du cours Lieu du cours (Ville/Province) Nom du PRO FORMATEUR Dates

TARIFS DES FORAITS

*Tarifs lève-tôt Les inscriptions reçues plus de trois semaines avant la date prédéterminée de l'événement.	Tarifs pour les membres professionnels (Membres professionnels actuels canfitpro)		Tarifs pour les non-membres (nouveaux membres ou membres dont l'adhésion est expirée)		Total
	Tarif lève-tôt*	Tarif régulier	Tarif lève-tôt*	Tarif régulier	
Devenez un coach Le programme inclut: cours en classe, cours en ligne, eManuel, examen	<input type="checkbox"/> 499\$	<input type="checkbox"/> 534\$	<input type="checkbox"/> 597\$	<input type="checkbox"/> 632\$	
Apprenez à manger sainement Le programme inclut: cours en ligne, cours en classe, eManuel	<input type="checkbox"/> 399\$	<input type="checkbox"/> 434\$	<input type="checkbox"/> 497\$	<input type="checkbox"/> 532\$	
Repasser l'examen			<input type="checkbox"/> 99\$		
Renouvellement de l'adhésion professionnelle			<input type="checkbox"/> 78\$		

◊ Le matériel pédagogique n'est pas admissible à un remboursement ou à l'attribution de crédits.
 ≠ Les cartes cadeaux canfitpro, Patch Bucks ou Mo Money doivent être soumis par courriel avec le formulaire d'inscription. Aucun chèque cadeau expiré ne sera accepté.
 ¥ Le code de rabais pour membre du PROGRAMME D'ADHÉSION AUX RÉCOMPENSES D'AFFAIRES doit être inscrit dans l'espace prévu, les codes expirés ne seront pas acceptés.

*La TPS (taxe sur les produits et services) est en vigueur pour le Québec, le Manitoba, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. (S'applique selon le lieu du cours ou de l'examen).
 ** La TVH (taxe de vente harmonisée) n'est en vigueur que pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador (15%), Nouvelle-Écosse (15%), Ontario (13%), l'Île-du-Prince-Édouard (15%) et Nouveau-Brunswick (15%), et inclut la TPS et la TVP. (S'applique selon le lieu du cours ou de l'examen).

Chèque/Mandat-poste (Un chèque ou mandat-poste doit être inclus et établi au nom de canfitpro, aucun paiement postdaté ne sera accepté.)

Visa/MasterCard **Numéro de la carte** **Expiration** **CVV**

Poste: 110-225 Select Ave., Toronto ON, M1X 0B5
Télécopieur: 416-493-1756
Courriel: info@canfitpro.com

Sous-total	
- Rabais ARA ¥ _____	
+ *TPS at 5% ou	
+ **TVH à _____%	
TOTAL	

Veillez cocher toutes les cases et signer afin de confirmer que vous comprenez toutes les politiques d'annulation et d'inscription:

- J'ai lu, compris et accepté cette convention, la politique d'annulation, et toutes clauses de non-responsabilité et je suis conscient qu'en signant cette convention j'assume certains risques et que je renonce à certains droits que je pourrais avoir contre les organisateurs.
- Je comprends et j'accepte, qu'à cause de problèmes de planification, l'événement de certification auquel je m'inscris peut afficher complet et que je dois changer mon choix, sans frais, afin de participer à un programme qui est actuellement disponible.
- Je comprends et j'accepte que mon inscription ne sera pas complétée tant que le paiement pour les articles n'aura pas été traité avec succès et que j'ai reçu une confirmation complète de canfitpro. Je confirme que les informations que j'ai soumises sont correctes et que toutes divergences ou information incorrecte retarderont ou interdiront mon inscription au programme que j'ai choisi.
- Je donne à canfitpro la permission de communiquer électroniquement avec moi au sujet de ses produits, services et offres de rabais.

Signature Date

Échéance d'inscription - canfitpro vous conseille fortement de vous inscrire approximativement trois semaines avant la date de l'événement, dans le but d'avoir suffisamment de temps pour réviser le contenu du cours et/ou de l'examen. Pour s'inscrire à un cours ou à un examen de certification, les candidats sont tenus de soumettre leur paiement en compagnie de leur formulaire d'inscription. Les inscriptions ne seront pas administrées sans paiement adéquat.

Frais d'inscription - Les candidats qui s'inscrivent au moins trois (3) semaines avant la date de début du cours ou de l'examen ont droit au tarif préférentiel des inscriptions lève-tôt au cours et/ou à l'examen. Les inscriptions envoyées par la poste porteront le cachet de la poste faisant foi au moins trois (3) semaines avant la date annoncée pour avoir droit au tarif préférentiel des inscriptions lève-tôt.

Les candidats inscrits moins de trois (3) semaines avant la date annoncée du début du cours et/ou de l'examen devront payer le tarif d'inscription général du cours et/ou de l'examen. Les inscriptions sur place ne sont pas recommandées, puisque nous ne pouvons garantir la disponibilité de place, l'accessibilité au matériel pédagogique et au matériel de l'examen sans paiement et notification préalables. Une fois l'inscription traitée, les réductions et/ou les codes promotionnels ne peuvent être appliqués rétroactivement.

Adhésion - Les candidats qui s'inscrivent à titre de non-membre obtiennent une adhésion professionnelle d'une année avec canfitpro. Les frais d'adhésion à canfitpro ne sont pas remboursables. De plus, votre adhésion peut être annulée en nous transmettant un préavis de 30 jours à info@canfitpro.com. Pour fournir une preuve de la date à laquelle vous soumettez le préavis (un mois avant la date prévue de l'annulation). Chaque membre est responsable d'annuler son adhésion.

Politique d'annulation - Si un candidat choisit de ne pas assister ou de reporter un cours ou un examen, il peut annuler son inscription à condition qu'une demande d'annulation ou de report ait été envoyée par écrit par le biais d'un courriel à info@canfitpro.com au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de début du cours ou de l'examen annoncé. Les annulations ou les reports reçus 5 à 60 jours ouvrables avant la date de début du cours ou de l'examen sont assujettis à des frais administratifs représentant 15 % (plus les taxes applicables) du montant total des frais d'inscription au cours ou à l'examen (à l'exclusion de l'adhésion canfitpro et du matériel pédagogique). Les frais administratifs ne seront pas facturés aux annulations ou aux reports reçus plus de soixante (60) jours ouvrables avant le cours ou l'examen. Les annulations ou les reports ne seront pas acceptés si une notification est envoyée moins de cinq (5) jours ouvrables avant la date de début du cours et/ou de l'examen. Si le candidat a commandé du matériel canfitpro (manuels de cours, guides, cours en ligne), aucun remboursement ne sera effectué pour ce matériel.

Matériel pédagogique et livraison - Ceux-ci incluent les manuels de cours, les guides, les codes d'identification des cours en ligne. Le délai de livraison régulier correspond approximativement à dix (10) jours ouvrables, à compter de la réception de l'inscription chez canfitpro. Si vous vous inscrivez moins de dix (10) jours ouvrables avant la date de début du cours et/ou de l'examen, vous pourriez ne pas recevoir votre matériel avant le début de l'événement. La livraison express est disponible moyennant des frais supplémentaires et prend environ trois (3) à quatre (4) jours ouvrables dès le moment où canfitpro reçoit l'inscription. Le matériel pédagogique n'est pas remboursable, échangeable ou admissible à l'attribution de crédits. Le matériel qui n'aura pas été réclamé et/ou livré à une mauvaise adresse fournie par le candidat, est assujetti à des frais de réexpédition de 25 \$ (+ les taxes applicables).

Transferts - Si le candidat ne peut assister au cours ou participer à un examen, il peut transférer le cours ou l'examen à un autre individu au prix original d'achat. Les transferts ne sont pas applicables à l'adhésion canfitpro. Les transferts peuvent uniquement être traités par téléphone en composant le numéro du service à la clientèle canfitpro au 1-800-667-5622. Le nouveau candidat doit envoyer l'intégralité du paiement avant que le premier candidat soit en mesure de recevoir le remboursement (moins le coût de l'adhésion canfitpro) des frais de cours ou d'examen. Les transferts doivent être complétés avant le début du cours ou de l'examen et pendant les heures d'ouverture du bureau canfitpro.

Annulations du PRO FORMATEUR - canfitpro se réserve le droit d'annuler les formations ou examens préalablement mis à l'horaire si le nombre minimum de participants ne devait pas être atteint. Votre PRO FORMATEUR entrera en contact avec vous si votre formation ou examen devant être annulé. Nous vous conseillons de confirmer le statut de votre formation ou examen auprès de votre PRO FORMATEUR avant le début des cours, ou de l'examen. Si une formation ou un examen devait être annulé par le PRO FORMATEUR, canfitpro travaillerait avec vous dans le but de planifier votre formation ou examen à une date ultérieure. Si cela s'avérait impossible, vous pourriez être admissibles à un remboursement des frais reliés à la dite formation ou à l'examen ainsi que des frais d'adhésion (seulement dans les 30 jours suivant la date d'achat). Le matériel didactique est non remboursable.

Notez bien - Toute personne qui souhaite s'inscrire et participer au cours de certification canfitpro doit être âgée de 16 ans au minimum. Toute personne qui souhaite s'inscrire et participer à l'examen d'accréditation canfitpro doit être majeure.

Acceptation des risques

Par rapport à ma préparation et à ma participation au cours et l'examen canfitpro (ci-après appelée « Programme »), je reconnais que :

- les activités et exercices de conditionnement physique, et la participation au programme, exposent les participants à plusieurs risques et dangers, dont certains sont inhérents à la nature de l'entraînement requis, à la Programme et les activités et exercices de conditionnement physique en tant que tels, et d'autre qui découlent de l'erreur humaine ou de la négligence de la part des personnes impliquées dans la préparation, l'organisation et la mise en scène des activités et exercices de conditionnement physique;
- en la lumière des risques et dangers mentionnés ci-haut, je comprends qu'en tant que participant je cours le risque de souffrir d'une blessure sérieuse, un risque de mort, en plus du risque de la perte de propriété;
- certaines des risques et dangers mentionnés ci-haut peuvent être prévisibles, et d'autres non;
- je consens néanmoins librement et volontairement à accepter ces risques et dangers, et donc la possibilité d'une blessure personnelle, d'un risque de mort, de perte ou d'endommagement de propriété, qui découleraient de ces risques et dangers, et que, en ce sens, ma préparation et ma participation aux activités et exercices de conditionnement physique sont entièrement à mes propres risques;
- je comprends bien que ni les Organismes, ni leurs membres, cadres, directeurs, employés, contractants indépendants, agents, centres affiliés, commanditaires, ou bénévoles n'assumeront la quelconque responsabilité de ma sécurité lors de ma préparation et ma participation à cesdits exercices et cesdites activités de conditionnement physique.
- les Organismes se réservent le droit de modifier ou d'annuler n'importe quel atelier, n'importe quelle séance et n'importe quelle présentation, et ce, à leur unique discrétion.

Dégagement des responsabilités, exonération des réclamations et accord d'indemnisation

Par la présente, je valide et consens, en considérant ma participation au Programme, aux conditions suivantes:

- EXONÉRER TOUTES ET CHACUNE DES RÉCLAMATIONS, connues ou inconnues, que je pourrais entretenir maintenant, ou dans le futur, contre les Organismes.
- DÉGAGER LES ORGANISATEURS de toutes et chacune des responsabilités par rapport à n'importe quel préjudice personnel, perte, dommage, dépense ou blessure, incluant la mort, dont je souffrirais, ou dont mon parent le plus proche pourrait souffrir, qui résulterait ou aurait lieu lors de ma préparation et de ma participation à la Programme POUR N'IMPORTE QUELLE RAISON, INCLUANT LA NÉGLIGENCE, LE BRIS DE CONTRAT, OU LE BRIS DE N'IMPORTE QUEL DEVOIR STATUTAIRE OU DEVOIR DE DILIGENCE, DE LA PART DES ORGANISATEURS, INCLUANT ÉGALEMENT L'ÉCHEC DES ORGANISATEURS EN CE QUI CONCERNE MA SÉCURITÉ, SAUVEGARDE, PROTECTION CONTRES CES RISQUES ET DANGERS INHÉRENTS AUX ACTIVITÉS ET EXERCICES DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE MENTIONNÉS CI-HAUT.
- ÊTRE RESPONSABLE, ET EXONÉRER DE TOUTES RESPONSABILITÉS ET INDEMNISER LES ORGANISATEURS contre toute réclamation de dommage affectant la propriété ou toute blessure personnelle affectant une tierce partie, qui aurait lieu lors de ma préparation et de ma participation à la Programme.
- Cet Accord est en vigueur et s'applique à mes héritiers, mon parent le plus proche, mes exécuteurs, administrateurs, assignés et représentants, advenant le cas de ma mort ou de mon infirmité.
- Chaque section, partie, condition et/ou clause de cet Accord sera considérée séparable et entièrement exécutable. Dans l'éventualité où une ou plusieurs dispositions contenues dans la présente, pour n'importe quelle raison, soit tenue invalide, illégale, ou exécutable d'aucune manière, une telle invalidité, illégalité ou inexécutabilité ne doit avoir une incidence sur aucune autre disposition de cet Accord, mais cet Accord doit être interprété comme si une telle disposition invalide, illégale ou inexécutable n'ait jamais été contenue dans la présente.
- Cet Accord est en vigueur et s'applique à mes héritiers, mon plus proche parent, mes exécuteurs, administrateurs, assignés et représentants, advenant le cas de ma mort ou de mon infirmité.
- Cet Accord et les droits, exigences et obligations entre les parties liées par cet Accord sont sous la gouverne, et sont à interpréter uniquement selon les lois de la province de l'Ontario et selon aucune autre juridiction. Tout litige impliquant les parties liées par cet Accord aura uniquement lieu dans la province de l'Ontario et demeurera à l'intérieur de la juridiction exclusive de la Cour de la province de l'Ontario. En me soumettant à cet Accord, je vais m'appuyer sur aucune représentation ou déclaration orale ou écrite émise par les Organismes par rapport à la sécurité des activités et exercices de conditionnement physique exécutés lors de ma préparation et de ma participation à la Programme autre que ce qui est stipulé dans cet Accord.